

Nom du scénariste: \_\_\_\_\_

**Veillez remplir le tableau ci-dessous en listant (pour les requérants issus de communautés reflétant la diversité des voix, veuillez remplir le tableau sur la page 2)**

*\*Au moins 10 heures de travaux écrits et diffusés du même genre que le projet qui fait l'objet de la demande de financement. Les projets de dramatiques et d'émissions pour enfants et jeunes peuvent être combinés pour atteindre le seuil minimal*

*\*Dans le cas des longs métrages documentaires, le seuil est de 6 heures de travaux écrits et diffusés*

*\*Toutes les heures exigées doivent avoir été diffusées ou mises à la disposition du public par un « Télédiffuseur canadien » (tel qu'énoncé dans la section 2.1.1 des principes directeurs du programme de soutien aux premières étapes de développement). Seules les plateformes numériques qui répondent à cette définition sont acceptées (NBC, YouTube, Netflix, Amazon, etc. ne sont pas admissibles)*

<b>Titre du projet</b>	<b>Épisode(s)</b>	<b>Diffuseur Canadien</b>	<b>Genre</b>	<b>Mention au générique</b>	<b>Co-scénariste</b>	<b>Durée de diffusion (en min)</b>	<b>Année de diffusion</b>
E.g. : La vie est belle et fantastique, Saison I	Ep. 1, 8 et 12	Groupe TVA	Série dramatique	Scénario et dialogues de	Martin Copain	3 x 30 min	2016
<b>Durée totale en minutes</b>							

